

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 44 (1935)  
**Heft:** 47

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**





## Zahlungen für Insertionskosten in deutschen Zeitungen

Die Schweizerische Verrechnungsstelle in Zürich, als mit der Durchführung des deutsch-schweizerischen Verrechnungsabkommens betraute Stelle, sieht sich veranlasst, die schweizerischen Hoteliers und Pensions-Inhaber darauf aufmerksam zu machen, dass auch Zahlungen für Inserate und Annoncen in deutschen Zeitungen, Zeitschriften usw. clearingpflichtig sind. Solche Überweisungen nach Deutschland dürfen daher nur im Wege des deutsch-schweizerischen Verrechnungsverkehrs erfolgen.

Postanweisungen nach Deutschland, Einzahlungen zu Gunsten deutscher Postcheckkonten, oder Einzahlungen zu Gunsten schweizerischer Postcheckkonten von in Deutschland domizilierten Konteninhabern, sind zugelassen, da der Postzahlungsverkehr zwangsläufig in den Clear-

ing einbezogen wird. Ferner sind Zahlungen an schweizerische Annoncen-Agenturen zulässig, doch sind diese bei der Einzahlung ausdrücklich darauf aufmerksam zu machen, dass der einbezahlte Betrag in den Clearing weiter zu leiten ist. Die Annoncen-Agenturen sind für die Ablieferung der einbezahlten Beträge in den deutsch-schweizerischen Verrechnungsverkehr haftbar.

Dagegen sind Zahlungen wie z. B. direkte Überweisungen von Reichsmarkbanknoten nach Deutschland, oder durch Bezahlung an vorübergehend in der Schweiz sich aufhaltende Vertreter deutscher Zeitungen nicht statthaft und strafbar.

Bei Unklarheiten wende man sich zwecks Auskunftserteilung an die Schweizerische Verrechnungsstelle in Zürich, Borsenstrasse 26.

## Der Fremdenverkehr in der Schweiz im September 1935

Vom Eidgenössischen Statistischen Amt.

Das für die ganze Sommerperiode festgestellte schwache Frequenzverhältnis gegenüber dem Vorjahre dehnt sich auch auf den September aus. Die Zahl der Logiernächte stieg für die ganze Schweiz um 11 300 auf 1 262 000, die durchschnittliche Bettenbesetzung von 26,0 auf 26,7 Prozent. Trotz dieses bessern Bettenbesetzung ist die Zahl der Arrivées am fast 30 000 (8,4 Prozent) auf 323 000 zurückgegangen; der Reiseverkehr ist somit gegenüber dem Vorjahre schwächer geworden, eine Erscheinung, die auch schon den beiden Vormonaten eigen war.

	Arrivées		Logiernächte	
	September 1934	September 1935	September 1934	September 1935
Inland	211 567	199 606	726 470	759 189
Ausland	140 842	123 357	524 071	502 634
Zusammen	352 409	322 963	1 250 541	1 261 823

Der Rückgang der Arrivées ist für die aus dem Ausland kommenden Gäste stärker als für die Inlandgäste. Die Zunahme der Logiernächte ist ausschliesslich den Schweizergästen zu ver-

danken; die Zahl der Übernachtungen der Auslandgäste ist merklich gesunken.

Der Abschluss der Sommersaison zeigt sich in den niederen Bettenbesetzungsziffern der ausgesprochenen Sommerertragsgebiete. Mit Ausnahme des Tessin (42,7 Prozent), des Geneseegebietes (45,1 Prozent) und des Waadtlandes Oberlandes mit Leysin (32,7 Prozent) ist die Bettenbesetzung in allen Fremdengebieten unter das Landesmittel gesunken. Unter den wichtigsten Fremdenorten fallen einzig Weggis (35,4 Prozent), Lugano (61,8 Prozent), Davos (44,4 Prozent) und Locarno (37,6 Prozent) durch eine ansehnliche und gegenüber dem Vorjahre höhere Frequenzquote auf. In Leysin waren weniger Betten besetzt als im September 1934 (52,1 gegenüber 54,2 Prozent).

Von den Städten mit über 30 000 Einwohnern weisen nur Genf (Besuch von gegen 400 Angehörigen der Oxfordbewegung, zahlreichere und stärkere Delegationen des Völkerbundesrates), Luzern und Winterthur (Truppenmobil- und demobilmachung) eine bessere Bettenbesetzung auf als letztes Jahr.

## Der Schmalfilmdienst der Schweizer Verkehrszentrale

Die Vorführung von Filmen, welche die Eigenarten der schweizerischen Landschaft, des Volkslebens, des Kurbetriebes, der grossen Sportveranstaltungen zum Gegenstand haben, gehören zu den wirksamsten Werbemitteln, die uns heute zur Verfügung stehen. Diese Tatsache hat die Schweizerische Verkehrszentrale in Zürich bewogen, einen Schmalfilmdienst einzurichten. Auf den üblichen 16 mm-Streifen sind bis jetzt über 60 Werbefilme aufgenommen worden.

Ein neu herausgegebener Prospekt orientiert über die einzelnen Gegenstände und gibt die jeweilige Länge der Filmstreifen an. Eine ganze Reihe von Aufnahmen hat allgemeine Thematik, so der Film über die Alpenpässe, über die Alpenposten, über die Ausbildung der Schweizer Bergführer, über die Flora der Alpen, die Entstehung der Gebirge usw. Eine besondere Serie ist dem Schweizer Winter und den einzelnen Wintersportarten gewidmet, wobei die Schweizer Skischulen besonders berücksichtigt wurden. Für automobilistisch interessiertes Publikum gibt es eine Auswahl von Filmen, welche die grossen

Kreuz- und Querfahrten durch unser Land verlockend darstellen. Dann sind Gruppen von Filmstreifen den einzelnen Regionen gewidmet, glänzende Sportereignisse an den führenden Wintersportplätzen werden dargestellt, Sommeraufnahmen zeigen die Schönheiten der schweizerischen Seen, lassen reizvolle Bergbesteigungen miterleben, zeigen malerische Bräuche aus entlegenen Tälern, beweisen aufs neue die Herrlichkeit des Schweizer Frühlings an den Seen und regen zum Besuch unserer zoologischen Gärten an, machen mit den Schönheiten kleiner Kurorte bekannt und verführen die Zuschauer dazu, die Schweiz auch in den Jahreszeiten zu besuchen, die ihnen hier noch unbekannt sind. Dies nun ist einer der wichtigsten Punkte bei der Auswertung der neuen Filmpropaganda.

Der andere wichtige Punkt ist der, mit der Werbung an jene Leute heranzukommen, die als Reise- und Ferienpublikum in Frage kommen. Es ist ja gewiss schön, wenn auch Hunderte von Leuten einmal Bilder aus der Schweiz sehen, die nie in unser Land kommen werden; wichtig für

die Propaganda aber ist es, ein Mittel zu haben, das uns gestattet, als Zuschauer gerade diejenigen auszuwählen, die reisen wollen, können, dürfen.

Das gelingt nun auf keine Weise besser, als wenn man sich an das Publikum wendet, das schon hier ist. Es gibt nichts Gescheiteres, als den Leuten, die bei uns den Sommer verbringen, einmal an einem Abend, gleichsam zur Unterhaltung, zu zeigen, wie unvergleichlich schön die Schweiz im Winter ist. Es gehört zu den Wirkungskraften, den Gästen eines Hotels, die vielleicht nur auf der Durchreise sind, einmal die Gepflegtheit, die reichen Sport- und Ausflugsmöglichkeiten unserer Kurorte vorzuführen. Wintergäste, welche unser Land nur als Skiparadies kennen, sollen darauf aufmerksam gemacht werden, dass Bergsteigen und Klettern so lohnend sind wie die winterlichen Abfahrten, die sie bereits kennen. Wie viele unserer Wintergäste verbringen den Sommer an der See. Wenn sie einmal im Film sehen, wie wundervoll sich in der sommerlichen Schweiz Strandbäder und Bergluft, Wassersport und Höhensonne vereinen lassen, werden sie vielleicht auch treue Sommergäste unseres Landes.

Es ist darum wichtig, dass Hoteliers, Kur- und Verkehrsvereine diesen Schmalfilmdienst wirklich benützen. Sie können damit für die Schweiz werben und gleichzeitig ihren Gästen eine willkommene Unterhaltung bieten. Jeder Film ist gleichzeitig mit deutschem und französischem Text versehen. Die Ausleihe erfolgt durch den Peka Film-Verleih in Bern, Theaterplatz 6, Telefon 23.028. Der Theatersaal kann schriftlich oder telefonisch auf Grund der Nummern des durch die Verkehrszentrale zu beziehenden Verzeichnisses erfolgen. Die einer Sendung beiliegende Rechnung für die Verleihgebühr wird vom Empfänger der Schweizerischen Verkehrszentrale in Zürich zugestellt, welche die Bezahlung übernimmt, so dass den Hoteliers und Kurvereinen, welche solche Vorführungen unternehmen, keine Kosten erwachsen.

Die Vorführungsapparate müssen im Interesse der Filmshowing einwandfrei sein, der Peka Filmverleih gibt jederzeit fachmännische Auskünfte und Ratschläge zur Apparatebeschaffung. Ebenso wird das Personal, welches Filme an den einzelnen Orten vorführt, von der Peka A.-G. in Bern kostenlos instruiert. Das Verzeichnis geht an die schweizerischen Hotels und die Verkehrsvereine, bei rege Benutzung des Verleihs wird es erweitert. Zur Beratung für Neuaufnahmen steht die Schweizerische Verkehrszentrale jederzeit gerne zur Verfügung. — Verlangen Sie den soeben erschienenen Katalog bei der Schweiz. Verkehrszentrale in Zürich.

## Auskunftsdienst

über Reisebüreaux und Inseratenaquisition Aschag A. G., Zürich

Bereits in unserer Nr. 42 vom 17. Oktober haben wir auf diese Neugründung aufmerksam gemacht und empfohlen, deren Offerte abzulehnen. Im Hinblick darauf, dass die Acquisiteure der ASCHAG zurzeit die Hotels besuchen, möchten wir die Mitglieder nochmals dringend einladen, ihnen kein Gehör zu schenken. Abgesehen davon, dass die verlangte Rabattgewährung unstatthaft ist, muss die ASCHAG als vollständig überflüssige Organisation bezeichnet werden, da die Interessenvertretung der Automobilisten durch die bestehenden Verbände in jeder Hinsicht genügt.

## Erste Walliser Kochkunstschau in Sitten

Die auch in unserem Blatte angekündigte Walliser Kochkunstschau (rter Salon culinaire à Sion) ist letzten Sonntag, den 17. November, erfolgreich zur Durchführung gelangt. Auch der Publikumerfolg darf als sehr gut bezeichnet werden, ist doch die Ausstellung von über 1000 Personen besucht worden, die ihrer vollen Befriedigung über die gebotenen Leistungen Ausdruck gaben. Die Mitwirkung der in der ganzen Schweiz. Hotellerie als hervorragende Fachmänner bekannten Küchenmeister des Hotel des Bergues in Genf, Herrn Germanier, und des Hotel Savoytours in St. Moritz, Herrn Prof. Pfeiffer (übrigens beide Walliser), bildete eine besondere Attraktion der Ausstellung und garantierte zum vornehmsten eine gediegene Durchführung, für die dem Organisationskomitee wirklich volle Anerkennung gebührt.

Am offiziellen Bankett der Ehrengäste im Hotel de la Planta sprachen der Präsident des Organisationskomitees, Regierungsrat Pitteloud, der Zentralpräsident des Schweizer Hoteliersvereins, Dr. H. Seiler, der Präsident der Sektion Wallis des Kochverbandes, der Generalsekretär der Union Helvetia, R. Baumann, sowie der Zentralpräsident des Schweiz. Kochverbandes, Henry Germanier, die sich über die an der Schau vorgeführten Arbeiten sehr lobend äusserten. — Das Menü des off. Banketts lassen wir nachstehend im Abdruck folgen:

DINER  
offert au Comité d'Honneur  
à l'occasion du  
1er Salon Culinaire à Sion.

MENU  
Sélection de Hors-d'Oeuvres  
Queue de Boeuf au Vin du Glacier  
Paillettes au Sbrinz  
Délice de Sole Diolli  
Champignons à la crème  
Cimier de Chevreuil de Bagnes  
Sauce Poivrade  
Châtaignes de Fully glacées  
Croquettes Parmentier  
Coeurs de Laitues en Salade  
Plateau de Fromages du Pays  
Branches de Céleri cru  
Macédoine de Fruits de nos Vergers  
Bricolés Sédunois  
Moka Liqueurs

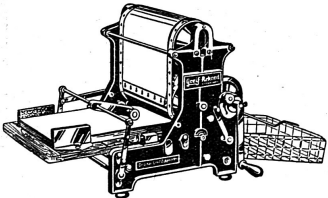
VINS  
Fendant Murettes  
Fendant  
Dôle Clos du Château  
Hermitage Diolli

Hôtel de la Planta, Sion, le 17 novembre 1935.

**NERVI Hotel-Pension Bürgi**  
DAS FERIE-PARADIES  
zu allen Jahreszeiten  
RUD. ZANGGER Mitgl. S. H. V.

## Ihr Menu

welches täglich aufliegt, sollte rasch und sauber hergestellt werden können. Verlangen Sie meine Gratis-Mustermappe und unverbindl. Vorführung.



Preise:  
GREIF-Stapeldrucker Fr. 29.— bis Fr. 60.—  
GREIF-Rotationsdrucker . . . bis Fr. 325.—  
Schablonen und Farbe für sämtl. Systeme sehr vorteilhaft

## J.H. WASER

Limmatquai 122 ZÜRICH Tel. 44.603

## Zu verkaufen

### Studebaker Limousine

8/7 Plätze in tadellosem Zustand. Passend für Touren od. Bahndienst. Ausg. eingtr. B. Berner, Bahnhöpl. 14, Zürich.

## Mietgesuch.

Eine möblierte, modern eingerichtete mit ca. 20 Betten in der Nähe von Luzern zu mieten gesucht

auf Anfang 1936. Offerten mit Angabe der endgültigen finanziellen Bedingungen sub. Chiffre C. M. 2123 an die Hotel-Revue, Basel 2.

## Zu vermieten

### BAR

modernst eingerichtet, im Zentrum der Stadt, gut eingeführt, garantiert gutes Einkommen. Geeignet für Barman od. junges Ehepaar vom Fach. — Nötiges Kapital 10 000 Fr. Offerten unter Chiffre B. R. 2112 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## WASSERSCHADEN

an Gebäuden, Mobiliar und Waren durch die sanitären und Zentralheizungseinrichtungen sowie durch Regenwasser, verursacht z. B. durch Frost, Verstopfung, Überlauf, Bruch oder Defekt der Installationen, Unvorsichtigkeit od. Boswilligkeit; mit Einschluss der Renatur- und Ersatzkosten für Leitungen und Apparate versichert zu vorteilhaften Bedingungen

Vertrags-Gesellschaft des Schweizer Hoteliersvereins seit 1907

## Jean Hedinger, Zürich Bahnhofstraße 70

Direktion der „Allg. Wasserschaden- und Unfallversicherungs-A.-G., Lyon“

## Gelegenheitskauf GUTEINGEFÜHRTES HOTEL

ist Familienverhältnisse wegen preiswert zu verkaufen. 50000 Schw.-Fr. Anzahlung erforderlich. Näheres Ködler kommen in Betracht. Adr.: Hotel Post am See, Bregenz a. B. (Vorarlberg/Oesterreich).

## Pächter gesucht für erstkl. Hotel

in interessanter Lage in Genf (140 Betten). Günstige Bedingungen, für tüchtigen Fachmann grosse Ausschichten. Offerten mit Zeugnissen und Referenzen unter Chiffre OF. 6468 St. an Orell Füssli-Annoncen, St. Gallen.

## LONDON

Engl. Familie empfang. jung. Leute zur Erlerng. d. Sprache. Fam. Leben. Junge, engl. Ges. 125.— Sfr. per Monat, alles inbegr. Zentrale Lage. Mrs. WILD, 149 Holland Road, Kensington W. 14.

Fräulein mit mehrjähriger Erfahrung im Hotelbetrieb sucht für die Wintermonate passende Stelle als

## Gouvernante Stütze-Patron

event. Kochvolontärin neben Chef

Bescheidene Ansprüche. — Offerten unter Chiffre F. I. 2135 an die Hotel-Revue, Basel 2.

## Wanted for British India

a healthy, experienced and trustworthy

## Swiss Couple

without encumbrance,

for the Management of a Hotel

of 80 Beds. Good Climat. Apply with full particulars, copies of certificates and photos of both under Cipher P. D. 2120 to the Swiss Hotel-Review, Basel 2.

## Hotelladmann

mit grosser In- und Auslands-erfahrung s u c h t

## Direktion

für Jahresgeschäft. Beste Referenzen. — Güt. Offerten unter Chiffre H. R. 2058 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## Gesucht ein tüchtiger

### Koch

für 3-6 Monate in eine grössere Klosteküche. Es wird die Aufgabe gestellt, dabei auch andere in die Küche einzuführen. Offerten von praktizierenden Katholiken erwünscht an „Hospes“, Sekretariat für katholische Hotel-Angestellte, Wangen bei Olten.

## Welche Hoteliers

interessieren sich für eine Geschäftsreise nach den Vereinigten Staaten im Frühjahr 1936?

Anmeldung unter Chiffre D. N. 2127 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.



Zu beziehen durch die Schweizer Comestibles-Geschäfte

LETZTER KURS DIESEN HERBST AM 25. NOVEMBER

## MIX-KURSE

in der bekannten

### AMERICAN - MIXING - SCHOOL WINTERTHUR

Gründl. Einzelausbildung wird jedem Schüler garantiert. Günstige Pensions-Arrangements.

Kursleiter K. Gyr, Florida-Bar, Winterthur  
Telephon 21.822

# Verbilligtes Benzin für Ausländer

Korrespondenz aus Verkehrskreisen

Wusste da kürzlich eine Meldung, als deren Ursprung sich ohne weiteres das Bundeshaus erkennen liess, zu berichten, die Abgabe verbilligten Benzins an ausländische Automobilisten sei bis zum 29. Februar 1936 verlängert worden. Der Bundesratsbeschluss vom 28. Juni 1935 hatte die Gültigkeitsdauer dieser Ermässigung bis Ende Oktober 1935 befristet. Wenn unsere oberste Exekutivbehörde die zeitliche Wirkung dieser Massnahme nunmehr um fünf Monate ausdehnt, so soll dabei der Wunsch nach Sammlung weiterer Erfahrungen und des Gedankens Vater gewesen sein. „Die bis jetzt gemachten Erfahrungen“ — so sagt das Communiqué — „werden als günstig betrachtet. Die Vergünstigung an die ausländischen Automobilisten hat lange nicht die fiskalische Bedeutung erreicht, die angenommen worden war.“

Für den Uneingeweihten hört sich diese Botschaft ganz gut an, besagt sie doch, der Bund sei bei seiner Aktion für die Abgabe billiger Benzins an die fremden Automobilisten besser weggekommen als er ursprünglich vorgesehen hatte. Allerdings lässt die Mitteilung, auffällig genug, konkrete Zahlen vermissen, wiewohl sie sonst auf einen zuversichtlichen Ton abgestimmt ist. Wer sich in der Materie auch nur einigermaßen auskennt, dem kann es nicht verborgen bleiben, dass die Medaille eine Kehrseite besitzt, die sich allerdings weniger erfreulich präsentiert. Wenn nämlich die Durchführung dieses Beschlusses dem Bund, genauer gesagt: der Oberzolldirektion „lange nicht“ jene Beträge kostete, welche bei dessen Erlass kalkuliert worden waren, so ist mit dieser Feststellung auch schon ausgesprochen, dass eben die Vergünstigung von einer weit geringeren Zahl fremder Autobesitzer in Anspruch genommen wurde als man in Bern, gestützt auf die Ziffern früherer Jahre, geschätzt hatte. Und das wiederum heisst: der ausländische Autoturismus nach der Schweiz hat eine rückläufige Bewegung ange-

treten, er ist im Abstieg begriffen und das trotz des ermässigten Benzinpreises. Skeptiker mögen die Erhebungen der Oberzolldirektion über die „vorübergehend in die Schweiz eingeführten fremden Motorfahrzeuge“ zu Rate ziehen; sie werden die Folgerung, zu der wir ohne Statistik gelangt sind, bestätigt finden.

Diese negative Entwicklung hat auch die Gewährung eines reduzierten Benzinpreises nicht aufzuhalten vermocht. Eine Fehlspekulation also? Für den Fiskus bestimmt nicht. Wie gelangte er sonst dazu, die bisherigen Erfahrungen als günstig zu bewerten? Jedoch die Dinge erscheinen in ganz anderem Licht, sofern man sie unter dem Gesichtswinkel der Volkswirtschaft, besonders des Fremdenverkehrs würdigt. Von diesem Standpunkt aus gesehen, hat der Versuch die Erwartungen nicht erfüllt, die man auf ihn setzte. „Was dem einen syn Uhl, ist dem andern syn Nachtigal“. Nur fragt es sich, was in diesem Fall schwerer wiegt: die 400,000—500,000 Franken, welche die Oberzolldirektion eingesparrt — oder die rund 8 Millionen, welche unserem Gastgewerbe dadurch entgangen sind, dass sich allein in den ersten drei Vierteljahren 1935 die Zahl der bei uns eingetroffenen fremden Kraftfahrzeuge um annähernd 15,000 vermindert hat. Die Rechnung ist bald gemacht.

Dessen ungeachtet soll das Experiment eine Fortsetzung erleben. Hofft man auf eine Wendung zum Besseren? Und das just während der Wintermonate? Optimismus scheint nicht am Platz, solange die Intensivierung unserer Verkehrspropaganda frommer Wunsch bleiben muss. Dass von einer solchen stärkere Impulse für den Fremdenverkehr nach unserem Land ausgehen, dass es zweckmässiger und angezeigter gewesen wäre, von der Benzinpreiserhöhung, die auch nur ein halbes Entgegenkommen bedeutet, Abstand zu nehmen und die dafür vorgesehenen 500,000 bis 600,000 Franken der Verkehrspropaganda

zuzuweisen, unterliegt für uns keinem Zweifel. d. r.

Anmerkung der Redaktion. In unsern Mitgliederkreisen ist die Fristverlängerung für die Massnahme sehr lebhaft begrüsst worden, da nach den bisherigen Erfahrungen die Preisvergünstigung seitens der ausländischen Autoturisten ziemlich rege in Anspruch genommen wurde, obschon nach Mitteilungen fremder Automobilisten die publizistische Bekanntmachung der Erleichterung im Auslande vielfach zu wünschen übrig liess. Nachdem Italien, eines unserer wichtigsten Konkurrenzländer im Reiseverkehr, die Abgabe stark verbilligten Benzins an fremde Autofahrer als besonderes Werbemoment erfolgreich anwendet, kann auch die Schweiz von ihrer diesbezüglichen Massnahme nicht mehr abgehen, ohne den Autoturismus empfindlich zu schädigen — muss doch unser Land mit den einschl. Vorkehren zur Förderung des Reiseverkehrs, die unsere allseitig sehr rührige Konkurrenz mit steigendem Erfolg praktiziert, unter allen Umständen Schritt zu halten versuchen.

## Biersteuer oder Umsatzsteuer?

Am letzten Samstag haben im Bundeshaus Konferenzen mit den Interessenten über eine eventuelle neue Besteuerung des Bieres stattgefunden. Das Projekt des Eidgenössischen Finanzdepartementes sah einen Ertrag von rund 30 Millionen Franken vor, was eine Erhöhung des Preises des 3 Deziliter-Glases um 5 Rappen zur Folge gehabt hätte. Wie nun die Presse meldet, hat das Projekt nicht nur bei den Produzenten und speziell bei den Wirten, sondern auch bei den Behörden selber zu Bedenken Anlass gegeben. Die Überlegung, dass der Bundesrat gerade in dem Moment selber einen Preisauflauf herbeiführen würde, wo er in seiner Botschaft über die wirtschaftlichen Notmassnahmen erklärt, dass eine immer wachsende Zahl von Staatsbürgern eine Verbilligung der Lebenskosten fordert, scheint dazu zu führen, dass das Projekt keine Aussicht auf Verwirklichung hat und deshalb andere Wege gesucht werden. Neben diesen Erwägungen scheint vor allem auch der Umstand ins Gewicht gefallen zu sein, dass der Konsumrückgang, welcher die natürliche Folge einer Verteuerung des Bierverkaufs wäre, eine wesentlich geringere Einnahme zur Folge hätte. Deshalb scheint sich nun das Interesse wieder mehr der Umsatzsteuer zuzuwenden, wobei zur Zeit noch nicht abgeklärt ist, welche Artikel einer Besteuerung unterworfen werden sollen.

## Propaganda

Neu erschienenes Werbematerial. Mitgeteilt von der Schweiz. Verkehrszentrale.

Brig-Zermatt-Riffelboden. Illustrierter Winterfahrplan-Prospekt, deutsch, französisch, italienisch, englisch. Herausgegeben von der Brig-Zermatt- und Gornergrat-Bahn, in Brig.

Glärnerland und Walensegebiet. Wintersport. Illustrierter Faltprospekt, deutsch. Herausgegeben vom Verkehrsbüro für das Kurgebiet Glärnerland und Walensee, Glarus.

Gstaad. Illustrierter Winter-Prospekt, deutsch und französisch. Herausgegeben vom Verkehrsverein Gstaad.

Pontresina. Illustrierter Winterprospekt mit Sportprogramm 1935/36, deutsch. Herausgegeben vom Verkehrsverein Pontresina.

Samaden. Hoteliste mit Preisen und Sportsprogramm Winter 1935/36. Prospekt. Text der Hoteliste deutsch, englisch, französisch. Sportsprogramm deutsch. Herausgegeben vom Verkehrsverein Samaden.

St. Moritz. Illustrierter Winterprospekt mit Sportsprogramm 1935/36 und Hotel-Situationsplan, deutsch und englisch. Herausgegeben vom Offiziellen Verkehrsbüro, St. Moritz.

Villars-Chesières-Arveyes. Hoteliste mit Preisen, Winter 1935/36. Prospekt, französisch. Herausgegeben vom Verkehrsverein in Villars.

## Literatur

Diät und Lebensweise für Herzkranken. Neuzzeitliche Wege zur wirksamen Behandlung chronischer Herzleiden (Herzneuosen, Herzmuskelschwäche, Herzasthma [Angina pectoris] Krankheiten der Herzkranzarterien, Herzvergrößerung, Klappenfehler usw.). Ein praktischer Führer zur Wiederherstellung und Erhaltung der Herzkraft, Arbeitsfähigkeit und Lebensfreude für den Herzkranken. Von Dr. med. H. Malten, leitender Arzt der Anstalt für Nerven- und Stoffwechselkrankheiten Baden-Baden. Mit Bildern. Soeben erscheint die veränderte und erweiterte Neuauflage 11.—15. Tausend im Süddeutschen Verlagshaus G. m. b. H., Stuttgart-N., Birkenwaldstr. 44. Preis RM. 1.80. (Porto 15 Pfg.)

(Textfortsetzung zweitletzte Seite)



Proben und Preisliste zu Diensten

Eierschwämme prima	1/1	1.68
extra		1.90
Steinpilze prima		1.68
extra		1.90
Champignons prima	1/1	5/1 10/1
mit Weinsatz		4.90 9.45
Senfurken		5.85
Cornichons extra	1.40	—

**Conservenfabrik St. Gallen A-G.**  
Telefon 8068

Leinen, Halbweinen direkt ab Weberei, Hirschengraben 7, Bern

**SCHWOB**

**PICCOLO**  
die neue Klein-Kaffeemaschine für Hotels und Restaurants.

PICCOLO ist vollautomatisch. PICCOLO ist unverwundlich. PICCOLO ist anschliessbar an elektrisch oder Gas. PICCOLO ist preiswert. Verschiedene Modelle ab Fr. 275.—.

**CHRISTEN**  
& Co. A.G. BERN Tel. 5611

Verlangen Sie unverbindlich eine kostenlose Vorführung oder Prospekt

**Votre comptabilité**  
bien organisée et bien tenue est le

Miroir de votre exploitation  
Si la vôtre ne vous donne pas satisfaction, réformez-la et adressez-vous à B. Prod'homme, Exp-comptable, Cus d'Arvi, Pully s/Lausanne, spécialiste en comptabilité hôtelière.

Organisation, expertises, Mises à jour régulières. Toutes questions fiscales et immobilières. Prix modérés. Nombreuses références.

Couple vaudois,  
valet - maître d'hôtel et femme de chambre-lingère

cherchent engagement dans hôtel-pension pour la saison d'été. Offres sous chiffre P. G. 2129 à l'Hotel-Revue à Bâle 2.

**Eine Annonce**  
in der Hotel-Revue ist eine vorzügliche Geschäftsempfehlung

**Gesucht**  
1 Eisreinigungsmaschine  
(Occasion) und ev. Geräte zur Bearbeitung des Eises. Anton Graf, Eisenwaren und Velos, Schöts (Luzern).

**Gesucht**  
auf Frühjahr 1936 tüchtige als Stütze des Patron in kl. gutgehendes Hotel. Eventuell auch jüngere Kraft. Jahresstelle. — Interessententage S—800 — gegen die Stellung. Offerten unter Chiffre L. F. 2142 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Tüchtiger**  
Chef de cuisine  
routinierter, ökonomischer, zuverlässiger Arbeiter, in allen Partien der Küche versiert.

**sucht Engagement**  
Hotel, Kurhaus od. Sanatorium. Off. erbeten unter Chiffre R. D. 2030 an die Hotel-Revue, Basel 2.

**AU PAIR**  
Owner of large English Seaside Hotel desires to exchange his daughter  
his daughter  
(18) with another for six months, to learn language, good home and pleasant society. Thomas The Royal Hotel Great Yarmouth, Engl.

**DIREKTIONSWECHSEL** veranlasst mich eine neue Stelle zu suchen als  
**Chef de réception - Kassier**  
Ich bin tätig gewesen als: Koch, Kellner, Chef de réception, Sub-Manager in der Schweiz, in Deutschland, England und den englischen Kolonien. 27 Jahre alt. — Gefl. Offerten untl. Chiffre T.B. 2128 an die Hotel-Revue, Basel 2.

**Hotel-Sekretär-Kurse**  
Gründl. u. praktische Ausbildung in allen kommerziellen Fächern (Bureau- u. Verwaltungsdienst) einschliessl. allen Bilanzen u. höheren Disziplinen der modernen Hotel- u. Restaurantbetriebe. Spezialkurse für die deutsche Sprache und alle Fremdsprachen. Kurse von kürzerer u. längerer Dauer. Höhere Kurse: Diplom. Neuaufnahmen jed. Monat.  
Man verl. Prospekt H. Gademanns Fachschule Zürich

**Gesucht für Wintersaison**  
**10 Commis de rang**  
**2 demi-chefs**  
(Bei Zufriedenheit Zwischensaison (Tessin). Offerten zu richten an F. Bortier, Heimgarten, Interlaken.

**ENGLAND**  
**ECOLE INTERNATIONALE, HERNE BAY**  
Englische Sprache und Handelskorrespondenz erlernen Sie in kürzester Zeit durch Einzelunterricht. Reduzierte Preise. Komfortables Heim und Zimmer mit fließendem Wasser. Diverse Sportplätze. Schmalateller eingeschlossen. Für weitere Auskunft wende man sich an H. Dubacher, Pension Elite, Bern oder direkt an A. H. Culey, Principal.

**Hotelfachmann**  
langjähriger Leiter von Hotel I. Ranges, tüchtig, erfahren und sehr sparsam, mit geschäftstüchtiger Frau, sucht  
**Direktion**  
Gefl. Offerten erbeten unter Chiffre H. W. 2119 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Sprachenkundiger**  
**Hotelsekretär(in)**  
Sucht per 15. Dez. oder Anfang Januar Jahresstelle in Erziehungsanstalt der Ostschweiz. Erforderlich sind: Tüchtigkeit in Stenographie und Maschinenschriften, Kenntnisse in Buchhaltung und Reklamewesen samt den einschlägigen Arbeiten. Genaue Offerten mit Bild u. Angabe d. Gehaltsansprüche bei freier Station unter Chiffre R. M. 2141 an die Hotel-Revue, Basel 2.

**irrigateure**  
bruchblinder, gummielastische, gummidouchen und alle übrigen sanitärartikel — neue prolatio 10 mit Cut-schein grän, versch.  
Sanitätsgeschäft  
**P. HUBSCHER, ZÜRICH**  
Seefeldstr. 4 (Falkenschloss)

Gutgehendes  
**Hotel**  
zu verkaufen  
von 30 Betten, Jahresbetrieb, in schöner Lage am Genfersee, an Publicitas, Bern.  
Seriose Offerten unter G. 8527 Y. an Publicitas, Bern.  
In 2 Monaten lernen Sie bei uns

**Englisch ENGLAND**  
Garantiert in Wort und Schrift. Bei Nichterfolg Geld zurück. Sprachdiplom in 3 Monaten. Wiederholungskurse auch in anderen Sprachen von 2, 3 und 4 Wochen, nach Belieben.  
Englischschule Tamé, Baden 33.

**Junger Mann**  
25 Jahre, 3 Sprachen, in allen Branchen des Faches versiert, sucht Arbeitsstelle in Hotel oder Restaurant als  
**Stütze des Patrons, Chef de Réception, Sekretär oder Oberkellner**  
Offerten unter Chiffre J. N. 2005 an die Hotel-Revue, Basel 2.

**Zündhölzer**  
Kunstfeuerwerk und Kerzen jeder Art, Schlichterzint, Bodenwische, Bodenöl, Stahlspitze, Essig-Essenz 80%, etc. Neiert in bester Qualität & billigst.  
**G. H. Fischer,**  
Schweizer Zündholz- und Fettwaren-Fabrik Fehraltorf (Zch.)  
Gegr. 1860. 60 q. d. Medaille Zürich 1894. — Verlangen Sie Preisliste und Prospekt.

**Ich komme**  
überall hin, um Abschlüsse, Nachtragungen, Neueinrichtungen, Inventuren zu besorgen u. Bücher zu ordnen  
**Emma Eberhard**  
Bahnhofstr. 100, Zürich  
Telephon Klotten Nr. 37  
Revisionen - Expertisen  
An schönsten Plätzen (Kurort im Tessin) ist wegen Todesfall ein  
**Restaurant**  
sofort zu verkaufen. Offerten an M. A., postlagernd, Locarno.

**Maitre de plaisir**  
organisateur des sports, Suisse, sérieux références, avec ou sans parteners, connaissance des langues, cherche place post saison d'hiver. Offres: Case postale 3461, Montreux.

### Médailles de mérite pour les employés d'hôtel

Les membres de la Société sont priés de nous transmettre pour le 10 décembre au plus tard les commandes dont ils désirent l'exécution pour Noël ou la fin de l'année.

Bureau central de la S.S.H.

### Pour et contre la baisse des prix

Les journaux suisses se sont faits ces derniers temps l'écho des suppositions les plus contradictoires au sujet de la politique économique future du nouveau Conseil national. Alors que d'aucuns attendent la continuation de la politique de vie chère, d'autres espèrent une adaptation aux conditions mondiales. Le succès inattendu du groupe Duttweiler a fait émettre spécialement des opinions très diverses, d'autant plus que ce groupe pourrait bien ne pas se trouver isolé dans les débats sur des problèmes économiques de haute importance. On est allé jusqu'à prétendre que les résultats des élections ont provoqué la nervosité de maintes personnalités du Palais fédéral et que de cette nervosité pourrait résulter un changement de direction de notre politique économique. On abandonnerait le système des larges subventions pour rétablir le libre jeu des forces et l'on remplacerait la protection des producteurs par la protection des consommateurs. Evidemment l'éventualité de ce revirement n'est pas du goût des milieux intéressés au maintien des hauts prix, des milieux qui ont su profiter de la crise au lieu d'en souffrir.

Malheureusement, nous n'osons pas encore partager l'opinion de ceux qui s'attendent à un changement radical de notre politique économique. Nous disons « malheureusement », car ce revirement ne constituerait en aucune façon une calamité nationale. Bien au contraire. En protégeant un peu mieux les consommateurs, en laissant se déclancher peu à peu une baisse des prix des produits principaux et particulièrement des denrées alimentaires, on obtiendrait d'un côté un raffermissement du pouvoir d'achat, actuellement en sérieux déclin, et de l'autre un plus facile écoulement des produits, dont la consommation se développerait automatiquement. L'ensemble de notre économie s'en trouverait immédiatement et de plus en plus allégé et amélioré. En desserrant raisonnablement la vis des contingents, l'Etat rétablirait ses recettes douanières menacées. Petit à petit, la Suisse cesserait d'être une île de vie chère et s'adapterait à la situation des pays voisins. Pour ne pas sacrifier l'agriculture, il suffirait de maintenir autant que possible les prix reçus par les paysans, prix qui dans beaucoup de cas ne sont pas exagérés. Mais il y aurait lieu de prendre des mesures pour assainir le grand commerce intermédiaire, qui décidément en prend un peu trop à son aise sous prétexte de crise. Le lait, pour ne citer que cet exemple, donne incontestablement lieu à de trop forts bénéfices pendant son passage de la production à la consommation.

Une baisse des prix serait favorable tout particulièrement à l'hôtellerie, qui serait mieux en mesure d'adapter ses tarifs à ceux de l'étranger, de lutter plus efficacement contre la concurrence extérieure et d'attirer ainsi dans le pays des touristes en beaucoup plus grand nombre. Or le rétablissement de l'ancien mouvement touristique aurait immédiatement pour notre économie nationale les effets les plus heureux, en première ligne pour notre agriculture et pour nos entreprises de transport.

Le rendement des affaires hôtelières dépend étroitement du niveau des prix de revient. La pression inouïe exercée sur les prix d'hôtels dans le courant de l'été dernier l'a démontré péremptoirement une

fois de plus. Les tarifs de réception des voyageurs, pour des causes trop connues, étaient tout à fait trop bas en regard des dépenses et des charges imposées aux hôtels. En même temps, des renchérissements sérieux se produisaient sur nombre de denrées comme le sucre, l'huile comestible, la viande de veau, de bœuf (lisez: de génisses!) et de porc, pendant que la majoration du prix de la benzine portait au tourisme automobile un coup dont les statistiques, si on ose enfin les publier, montreront la gravité.

En considérant loyalement les choses telles qu'elles sont, les autres milieux économiques devraient comprendre le besoin impérieux de l'hôtellerie de voir diminuer ses frais de revient pour faciliter le tourisme en Suisse, un résultat qui leur serait très utile à eux-mêmes, et non pas seulement à la branche hôtelière.

Il ne faut pas perdre de vue qu'au cours des dernières années, sous la pression des circonstances et pour maintenir malgré tout en Suisse un certain mouvement touristique, les hôtels ont réduit successivement leurs prix de 30 à 40 %, dépassant ainsi la limite extrême tracée par les principes du commerce. Si les autres branches économiques en avaient fait autant, la situation générale serait aujourd'hui bien différente.

Il serait temps de réparer en haut lieu les erreurs commises. Mais de graves indices ne permettent pas d'espérer qu'elles seront reconnues. Trop de projets sont en préparation qui, s'ils se réalisent, augmenteront le coût de la vie en Suisse au lieu de le réduire. Le Conseil fédéral demande des pouvoirs extraordinaires jusqu'à la fin de 1937 pour « parer aux situations difficiles créées par la crise et sauvegarder l'économie nationale ainsi que le crédit du pays ». Après lecture du message du Conseil fédéral, on se rend compte que le protectionnisme agraire continuera dans la même mesure, que la liberté du commerce et de l'industrie ne sera plus qu'un vague principe subsistant de multiples dérogations pour accroître l'influence de l'administration étatique sur les affaires pivoées, que l'on s'attachera en théorie à faire baisser des prix paraissant exagérés, mais qu'en pratique on se gardera bien de toucher à certains intérêts considérés comme primordiaux. Du tourisme, qui en période normale apportait des centaines de millions chaque année à notre balance commerciale, il n'en est pas question.

Cependant les industries dépendant du tourisme ont le droit de n'être pas toujours sacrifiées au profit d'autres groupements. Depuis trop longtemps déjà, nous avons dû ressentir cette impression déprimante que les intérêts de l'hôtellerie et du tourisme, qui sont pourtant les intérêts d'une grande partie de la production indigène et du travail national, ne sont pas soutenus proportionnellement à leur importance dans l'économie du pays.

Ranimer le tourisme en Suisse devrait être l'un des buts principaux de nos gouvernants à l'ouverture de la législature nouvelle.

### Pour le paiement de la publicité en Allemagne

L'Office suisse des compensations à Zurich, chargé de l'exécution de l'accord germano-suisse sur les compensations, se voit dans le cas de signaler aux hôteliers et aux tenanciers de pensions de la Suisse que les paiements effectués pour des insertions et des annonces dans des journaux, revues, etc. de l'Allemagne sont soumis au clearing. Ces paiements doivent donc avoir lieu seulement par la voie du trafic germano-suisse de compensations.

Les mandats postaux pour l'Allemagne, les versements à des comptes de chèques postaux allemands ou les versements à des comptes de chèques postaux suisses dont les titulaires sont domiciliés en Allemagne sont autorisés, car les mouvements d'argent par l'intermédiaire de la poste participent forcément au clearing. Les paiements à

des agences de publicité suisses sont également autorisés, mais il faut expressément faire observer à ces agences que le montant versé doit être dirigé sur le clearing. Les agences de publicité sont responsables vis-à-vis de l'Office des compensations pour la livraison à cet office des montants qu'elles ont reçu à destination de l'Allemagne.

Par contre les autres genres de paiement, par exemple l'envoi direct en Allemagne de sommes en billets de banque allemands ou le paiement à des représentants, séjournant momentanément en Suisse, de journaux allemands, sont interdits et passibles de sanctions.

En cas de doute, on se renseigne auprès de l'Office suisse de compensations, Börsenstrasse 26 à Zurich.

### La raison d'être des associations professionnelles

Nous résumons succinctement ici un long article du *Journal des épiciers suisses*, tiré d'une réponse du Dr Gysler, secrétaire de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, à ceux qui se plaisent actuellement à dénigrer les associations professionnelles et les personnalités qui les dirigent (Ces attaques sont le fait de la dictature économique camouflée, qui en veut au système démocratique des associations professionnelles. *Réd.*).

S'il existe des syndicats et des fonctionnaires syndicaux faisant une politique contraire aux intérêts du pays, ces tendances ne peuvent s'observer que dans les organisations en même temps professionnelles et politiques, attachées au système de la lutte de classes. Du reste, pour trouver matière à critique, on tire trop souvent, d'expériences isolées, des conclusions générales.

Pourquoi a-t-on créé des associations professionnelles ?

L'association professionnelle répond au besoin de s'unir pour défendre des intérêts communs. Ce qui ne veut nullement dire que cette défense s'exerce en opposition avec l'intérêt général.

D'un côté, l'association professionnelle aide à ses membres à faire triompher leurs revendications économiques et de l'autre elle s'efforce de faire comprendre à chacun d'eux que son activité ne doit pas être dirigée exclusivement par la poursuite d'avantages purement personnels. Elle éveille en eux le sentiment de la solidarité professionnelle et par là même la compréhension des intérêts d'une majorité. Elle rappelle à ses membres que seules l'union et la collaboration finissent par porter des fruits durables. A côté de la famille, l'association professionnelle représente le meilleur moyen de remplacer l'égoïsme par l'esprit de corps. L'action des influences particulières s'unifie dans l'association professionnelle pour établir et suivre une ligne de conduite commune, mieux définie, plus clairvoyante et plus efficace.

Les intérêts particuliers ne sont pas toujours en parfaite harmonie avec l'intérêt général. Des compromis sont souvent nécessaires entre ces deux catégories d'intérêts. Or, pour trouver et appliquer ces compromis, il faut entre l'individu et l'Etat des formations sociales intermédiaires; il faut des associations professionnelles.

La nécessité des associations professionnelles est démontrée par les faits eux-mêmes. Une trentaine d'années seulement après la disparition des anciennes corporations apparaissent déjà les organisations professionnelles, qui n'ont pas cessé de se développer depuis lors. C'est le besoin qui a créé l'organe. Les difficultés des années de guerre et de crise ont donné aux groupements professionnels une vive impulsion. Que deviendrait aujourd'hui notre agriculture sans ses associations de paysans et ses coopératives ?

Que seraient les arts et métiers sans leurs organisations ? Que pourraient obtenir les classes ouvrières sans leurs syndicats ?

L'une des tâches les plus importantes, mais les plus difficiles des associations professionnelles est de faire disparaître la méfiance entre les membres de la profession, une méfiance que la concurrence transforme trop souvent en animosité personnelle, nuisible aussi bien aux particuliers qu'à la communauté. Le groupement professionnel s'efforce d'adoucir ces frottements entre rivaux et de les remplacer par une bonne entente féconde. Au lieu de l'opposition des intérêts, on obtient la collaboration intelligente, soit entre les membres d'une même association, soit entre une association et les autres groupements.

Il serait injuste de voir dans l'activité des dirigeants d'une association professionnelle une atteinte aux droits de la collectivité. Les dirigeants conscients de leurs responsabilités savent parfaitement subordonner l'intérêt des groupes qu'ils représentent aux intérêts plus vastes, en conciliant autant que possible les uns et les autres. Si bien que les autorités fédérales elles-mêmes ont su reconnaître le rôle excellent joué par les associations professionnelles dans l'économie nationale et ne manquent pas, avant de prendre certaines décisions, de consulter les dirigeants des groupements principaux.

L'association professionnelle s'occupe avec sollicitude de la formation technique de ses futurs membres. Elle veille sur l'enseignement professionnel, favorise le perfectionnement pratique des jeunes dans toute la mesure du possible, institue des examens de fin d'apprentissage et souvent aussi de maîtrise. Elle maintient le niveau professionnel de ses membres par des cours et des conférences.

Chaque association de quelque importance a son organe professionnel, qui renseigne chacun sur la vie et sur l'activité de son organisation, sur les innovations techniques, sur les progrès réalisés ailleurs et sur les problèmes économiques d'actualité.

Les associations professionnelles ont mis sur pied nombre d'institutions d'ordre social, notamment en ce qui concerne les assurances et les fonds de secours.

Elles jouent un rôle important dans le domaine de la réglementation du travail.

Elles font donner à leurs membres de précieux conseils dans diverses spécialités: questions juridiques, comptabilité, assainissement des prix, améliorations techniques, publicité, etc.

Elles contribuent fréquemment à l'élaboration des lois et des règlements officiels.

La plupart des associations professionnelles suisses constituent des formations dont notre économie ne pourrait plus se passer et qui s'adaptent parfaitement à la forme démocratique de nos institutions nationales. Avec l'accroissement de leurs effectifs et de leur influence, leur direction acquiert une importance toujours plus considérable et exige des qualités personnelles solides comme une exacte connaissance des conditions économiques. Quoi qu'en disent des détracteurs le plus souvent intéressés, ces organisations rendent à la profession et à l'ensemble de l'économie nationale des services que tout homme consciencieux et loyal est forcé de reconnaître.

### Retour à l'originalité

M. Jean Haecy, membre de notre Comité central, a eu dernièrement l'excellente idée d'attirer l'attention des lecteurs de notre revue sur un fait de la plus grande importance pour le tourisme. Il suggérerait de veiller au maintien de la bonne humeur traditionnelle dans les centres touristiques de notre pays, spécialement dans nos stations de montagne.

Nous ajouterons que dans ce domaine il est profondément regrettable de voir dans

nos belles régions alpêtres le port des costumes locaux beaucoup trop négligé, malgré les louables efforts des associations qui cherchent à les remettre en honneur. On devrait absolument consacrer à cette question plus d'attention et plus d'intérêt.

On voit encore quelquefois le dimanche, dans nos villages et nos petites villes, les beaux anciens costumes du pays. Mais de plus en plus on s'affuble dans nos vallées de costumes modernes qui, portés par des paysans et des montagnards, produisent infailliblement un effet d'une drôlerie comique. On éprouve un sentiment très désagréable en constatant que nos guides et autres villageois employés dans le tourisme s'imaginent devoir adopter, l'été et l'hiver, des costumes des dernières modes sportives des Anglais et des Américains, au lieu de garder leurs bons vieux vêtements qui s'harmonisaient si heureusement avec le pays et la nature. Le snobisme de ces gens va plus loin encore; ils s'approprient des mœurs et des usages d'autres pays, si bien que les voyageurs étrangers, venus chercher des choses originales, sont fortement déçus, regardant ces manies d'imitation comme de lourdes fautes de goût et ne sont pas contents du tout de voir leurs habitudes «singées» par nos indigènes.

Il en va tout autrement en Autriche, en Bavière et dans d'autres pays qui ont su garder leur originalité traditionnelle et s'assurer ainsi une véritable et puissante attraction touristique.

La bonne humeur devrait être inséparable de nos fêtes des costumes nationaux. Nous parlons de la bonne humeur du vieux temps, toute simple et naturelle, car une gaité forcée, artificielle, factice, dans une de nos fêtes populaires villageoises, fait toujours mauvaise impression sur les étrangers. L'agréable sentiment de retrouver parmi les montagnards le caractère fidèle des fêtes d'antan sera ressenti de nouveau seulement à la condition de revenir aux vieux costumes et à la vieille gaité. On éprouve ce réel plaisir, aujourd'hui encore, en Autriche et dans les montagnes allemandes, mais on en est privé de plus en plus chez nous, avec notre manie de tout vouloir internationaliser.

Il faut examiner cette question avec tout le sérieux qu'elle mérite. Nous devons nous efforcer de retrouver cet avantage national. Ainsi nous nous rapprocherons moralement de la terre natale et nous rendrons le caractère suisse à des régions touristiques qui sont en train de le perdre malheureusement. Il est temps encore de réparer les erreurs commises. Il suffit que se manifestent partout des volontés éclairées, qui représentent aux populations de nos montagnes qu'en revenant à leurs anciennes coutumes et à leurs costumes d'autrefois elles rejoindront l'agréable à l'utile.

Nous nous permettons de donner à nos braves populations montagnardes le conseil, dicté par les meilleures intentions à leur égard, de s'occuper de suite et activement du problème que nous venons de soulever. Nos organes de tourisme agraièrent très heureusement en participant au mouvement qui veut remettre en honneur nos joyeuses fêtes traditionnelles, avec les costumes portés déjà par ceux qui nous ont précédés.

Retournons à l'originalité qui suscitait tant d'intérêt chez nos visiteurs.

## Artisanat et hôtellerie

Dans les dures circonstances économiques présentes, l'appui mutuel est plus indispensable que jamais, non seulement dans le sein d'une profession, mais entre les diverses professions. Cet échange de bons services entre des professions diverses a des avantages directs, mais aussi des avantages indirects appréciables, grâce aux fortes sympathies qui naissent de ces actes de saine solidarité.

L'artisanat, dont les rapports avec l'hôtellerie sont si nombreux et dont la situation actuelle n'est nullement rose, mérite l'appui des milieux touristiques. Cet appui peut lui être donné sous une forme qui dans certains pays commence à passer dans le domaine des réalisations pratiques.

L'artisanat est une victime des fabricques. Le perfectionnement des moyens de transport sur rail et sur route a déplacé les anciens marchés. Ce que le bourgeois des petites villes et le campagnard se procuraient autrefois chez les maîtres d'état de la région, ils vont l'acheter maintenant dans les luxueux magasins des grandes villes. Le goût superficiel moderne dédaigne le travail solide de nos artisans pour s'attacher à la

camelote élégante fabriquée en série. On ne voit que le clinquant et le bas prix et l'on ne se demande pas s'il s'agit d'une production étrangère ou en grande partie étrangère.

Comment remettre en honneur chez nous le travail artisanal, maintenant que l'expérience commence à enseigner aux naïfs combien ses produits sont préférables à la marchandise des bazars et des représentations des grandes firmes anonymes?

Il faut montrer ce travail, il faut le mettre le plus possible sous les yeux du public, qui finira bien par s'y intéresser de nouveau. Il faut s'efforcer de redresser le goût général. Il n'est pas nécessaire pour cela d'organiser de grandes expositions, que nous possédons déjà du reste dans nos foires de Bâle et de Lausanne.

Il devrait y avoir dans chaque centre régional, surtout dans les contrées touristiques, une petite exposition permanente groupant les produits les plus caractéristiques du pays. La dépense ne serait pas très forte, quand tous les intéressés contribueraient à la couvrir. Une publicité convenable y attirerait les gens de la région et les étrangers en séjour. De sorte que cette manifestation artisanale serait de son côté favorable au mouvement touristique local.

Mais il serait possible, avec un peu d'initiative et de bonne volonté, de multiplier pour ainsi dire à l'infini cette exposition de modèles des travaux de nos artisans aux yeux du public, sédentaire ou touristique. Il suffirait que toutes les entreprises recevant des voyageurs: hôtels, restaurants, confiseries, médecins, dentistes, bureaux divers missent dans leurs vestibules, leurs salons ou leurs salles d'attente un petit emplacement à la disposition d'un artisan ou d'un groupe d'artisans pour y exposer quelques-uns de leurs petits chefs-d'œuvre fidèles aux traditions du pays. L'attention des hôtes, des clients, des visiteurs serait discrètement attirée sur ces objets, sur leur origine, sur leurs qualités spéciales et sur leur prix. Au bout de quelque temps, pour stimuler l'intérêt, les objets seraient remplacés par d'autres et les premiers seraient exposés ailleurs.

Evidemment on ne pourrait pas compter sur un résultat immédiat. Cette réclamation serait à longue portée. Mais des achats se produiraient petit à petit. L'acheteur satisfait d'une acquisition la montrerait à ses amis et les inciterait à suivre son exemple. Même ceux qui n'auraient rien acheté garderaient le souvenir des jolies choses vues, en parleraient autour d'eux et des ventes se produiraient plus tard. Ebénistes, sculpteurs, tourneurs, serruriers d'art, fabricants de jouets, brodeuses, tisserands et combien d'autres gens de métiers y trouveraient finalement leur compte.

En tout cas cette publicité consistant à mettre l'objet lui-même sous les yeux des intéressés éventuels serait plus saine et bien meilleure que les beaux textes d'insertions où l'on peut tout dire, parce que le lecteur ne voit rien. Notre artisanat sérieux, consciencieux, habile et qui compte dans son sein, en beaucoup plus grand nombre qu'on ne le croit, de véritables artistes, ne doit pas craindre de «montrer» ses produits. Celui qui a examiné de près les travaux exposés à la Foire suisse d'échantillons et au Comptoir suisse peut affirmer qu'au contraire plus ces travaux seront connus du grand public, plus ils gagneront d'amateurs.

Aider notre artisanat suisse à faire apprécier sa production serait une belle œuvre d'entente et de solidarité interprofessionnelle. Dans ce domaine, l'hôtellerie est en mesure de prêter un concours efficace.

Et quand des hôtels sont encore en mesure, malgré les difficultés présentes, de remplacer des pièces de mobilier ou n'importe quoi dans leur exploitation, il va sans dire que leur devoir est de favoriser le plus possible l'artisanat national. Mg.

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Comité central

les 12 et 13 novembre 1935 à l'Hôtel Métropole à Berne

Membres présents:

MM. le Dr H. Seiler, président central, Zermatt, L. Meisser, vice-président, Klosters, F. Bortler, Wengen, W. Fassbind, Lugano, J. Haecky, Lucerne,

T. Halder, Arosa, K. Höhn, Glaris, H. R. Jaussi, Montreux-Terriet, H. Marbach, Berne, E. Pfleger, Rheinfelden.

S'est excusé:

M. O. Jeanloz, Lausanne.

Délégation du Bureau central:

M. le Directeur Dr M. Riessen, M. le Dr R. Streiff, M. A. Matti, rédacteur du procès-verbal.

## Séance du 12 novembre à 18 heures

### 1. Communications présidentielles

Dans son discours d'ouverture, M. le Président central Dr H. Seiler rappelle la mémoire de deux membres éminents de la Société suisse des hôteliers décédés depuis la dernière réunion, MM. O. Hauser et O. Doppler à Lucerne. En termes chaleureux, l'orateur redit leur vaste activité et les grands services qu'ils ont rendus à la cause de l'hôtellerie et du tourisme. — Les membres du Comité se lèvent de leurs sièges en signe de deuil.

Puis M. le Président central parle des récentes élections au Conseil national. Il exprime ses regrets de la retraite de certains anciens membres de la Chambre, notamment de M. le Dr Meuli et de M. Schüpbach, président et membre du groupe parlementaire du tourisme, du trafic et de l'hôtellerie. Tous deux étaient constamment prêts à prendre la défense de notre groupement économique. Par contre, l'hôtellerie a appris avec satisfaction l'élection de toute une série de partisans de nos intérêts touristiques. Elle se réjouit spécialement de la réélection de M. le Dr Gafner, président de la Fédération suisse du tourisme, et de l'entrée au Conseil national de M. Fritzi von Almen, la personne duquel l'hôtellerie sera représentée de nouveau directement au Parlement par l'un de ses membres. Le Comité considère M. von Almen comme l'homme de confiance de l'hôtellerie aux Chambres fédérales; il le félicite chaleureusement de son élection et exprime l'espoir de le voir développer une féconde activité parlementaire. Les organes dirigeants de la S. S. H. se feront un plaisir d'appuyer ses efforts et de mettre à sa disposition toute la documentation nécessaire sur les postulats de l'hôtellerie suisse.

L'orateur relève ensuite avec une particulière insistance la situation pénible dans laquelle se trouvent beaucoup de membres de la Société, d'un côté à cause de la dure crise du tourisme et de l'autre à cause du manque de travail pour leurs fils et leurs filles, qui dans les circonstances actuelles ne réussissent pas souvent à obtenir des occupations appropriées. — La Direction du Bureau central est invitée à consacrer à ce problème une attention particulière et à faire son possible, en collaboration avec le Service de placement de la Société, pour assurer du travail aux fils et aux filles des membres de la S. S. H. Le Comité fait appel à ce sujet à l'esprit de solidarité et à l'appui bienveillant de tous les sociétaires.

### 2. Situation de l'hôtellerie

Après avoir entendu là-dessus un exposé de la Direction du Bureau central, le Comité étudie de près la situation générale présente de l'hôtellerie, en considérant particulièrement les charges imposées à notre branche par les taxes fiscales, les gros droits de douane, les difficultés d'importation et surtout par la direction d'ensemble donnée à notre politique économique.

Le Comité central constate que l'augmentation de l'affluence de clientèle constatée en certaines de nos régions de tourisme ne compense en aucune manière la pression toujours plus forte exercée par les hôtes sur les prix d'hôtels. Les délibérations montrent que l'année 1935 a amené une nouvelle aggravation de la situation de l'hôtellerie. Le Comité prend connaissance avec regret du fait que les banques, même à l'égard d'hôtels dont la solvabilité ne saurait être mise en doute, manifestent une réserve injustifiée et contribuent ainsi à rendre plus difficile encore la situation dans notre branche. En outre, les nouveaux projets financiers de la Confédération et tout spécialement celui d'introduire un impôt sur le chiffre d'affaires ont causé de très vives inquiétudes dans les milieux du tourisme et de l'hôtellerie. C'est un fait que notre industrie, éprouvée depuis une vingtaine d'années par les répercussions de la situation économique générale, est aujourd'hui le groupement économique le plus chargé de la Suisse, parce qu'elle est touchée directement ou indirectement par toutes les mesures de la Confédération, soit en matière d'impôts, soit en matière de protectionnisme économique. Or l'hôtellerie se trouve dans l'impossibilité de se récupérer de ses charges sur sa clientèle. — En conséquence, le Comité central se voit dans l'obligation d'attirer expressément l'attention des autorités fédérales sur le fait qu'il est absolument impossible à l'hôtellerie de supporter un impôt sur le chiffre d'affaires, comme du reste n'importe quelle charge nouvelle.

Le Comité central décide de lancer un communiqué à la presse dans le sens des considérations ci-dessus. Il décide également de publier une brochure destinée au public et spécialement aux membres des autorités et du Parlement, pour exposer une fois de plus l'importance de l'hôtellerie dans l'économie nationale et la situation extraordinairement difficile où se trouve actuellement cette branche, comme pour indiquer et résumer les raisons qui justifient la demande de la sauve. Une commission spéciale est instituée pour l'élaboration de cette brochure, qui doit paraître encore avant la session d'hiver des Chambres fédérales.

### 3. Rapport de la Direction du Bureau central

a) Guide des hôtels. — La Direction propose les modifications suivantes au Guide sur les hôtels: introduction d'une liste des sanatoriums avec indication de leurs avantages thérapeutiques spéciaux; introduction d'indications sur les possibilités de garage des automobiles. Par contre, il ne semble pas opportun de publier dans le Guide les prix forfaitaires pour l'hiver et l'été, ce qui obligerait à transformer et à agrandir le Guide dans une proportion qui causerait forcément de plus en plus de chahuts au service. La Direction propose, en ce qui concerne les prix minima, de s'en tenir dans le Guide à la réduction de 10% décidée par l'Assemblée extraordinaire des délégués et de n'accorder

aucune autre réduction. — Ces propositions sont approuvées.

b) Pourparlers de la «Commission mixte» (représentants de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, de l'Union internationale hôtelière et des organisations des agences de voyages). — Une conférence a été tenue le 28 octobre à Paris et a délibéré entre autres sur la réduction de la provision aux agences pour les voyages collectifs à forfait et pour les arrangements avec application des prix minima, sur l'attitude des bureaux de voyages à l'égard de l'Hôtel-Plan Duttweiler et sur les bons d'hôtels et de benzine en Italie. — Le Comité prend note des renseignements fournis et approuve une proposition d'insister auprès des Offices nationaux suisses du tourisme et du tourisme de l'étranger, aussi prompt que possible et de l'introduction pour le printemps, l'été et l'automne prochains du système des bons d'hôtels.

c) Législation sur la protection de l'économie. — Après avoir entendu le rapport sur cette matière, le Comité central proteste contre le fait qu'une fois de plus l'hôtellerie, bien qu'elle constitue l'un des plus importants groupements économiques du pays, n'a pas été invitée à participer à la conférence de spécialistes réunie pour examiner le projet en question. Il décide d'envoyer à qui de droit des représentations à ce sujet.

d) Des demandes de subsides ont été adressées de divers côtés à la S.S.H. La majeure partie doivent être repoussées; d'autres font l'objet d'un ajournement.

e) Service de publicité des C.F.F. — A la dernière réunion de la Commission consultative du Service de publicité des C.F.F., on s'est occupé entre autres de la question des prix d'hôtels et l'on a repris l'idée de publier l'ancien guide: «La Suisse à bon marché». Les représentants de la S.S.H. s'y sont opposés énergiquement, car cette publication n'est qu'un encouragement aux outsiders de l'hôtellerie, qui ne payent aucune cotisation aux organisations centrales de propagande. — Le Comité central prend note de cette affaire, qui touche à nos contrats avec les C.F.F. et l'Office du tourisme, et décide d'y revenir de plus près dans sa prochaine réunion, en examinant également la suggestion, émanant d'autres milieux, de créer une obligation légale et générale de payer les cotisations en propagande.

f) Acceptation de la livre anglaise à cours fixe. — Une décision est envisagée à ce sujet dans les milieux compétents. Il ne s'agirait pas d'accepter la livre anglaise à un cours plus élevé, mais d'une simple fixation du cours d'acceptation.

g) PAHO. — Le rapport de la Direction fournit des renseignements sur la dernière réunion du comité de la PAHO et sur la proposition de modifier le système de paiement des cotisations patronales. On verserait un montant forfaitaire proportionnel au nombre des lits à louer dans l'hôtel. La PAHO a promis d'examiner de nouveaux des sanctions sous forme d'empêchements contre une série d'employeurs membres de cette caisse d'assurance.

h) Alliance internationale de l'hôtellerie. — Dans sa réunion du 18 novembre à Londres, le Comité exécutif de l'A.I.H. s'occupera entre autres des prix d'hôtels, des échanges de personnel et des agences de voyages. La S.S.H. sera représentée à cette réunion.

i) Affaires diverses. — Le rapport de la Direction traite également de toute une série d'autres questions, concernant notamment les jeux de karts, les taxes d'abonnement au téléphone, le mouvement en faveur des costumes nationaux, la publication d'une nouvelle édition allemande du Manuel de droit civil à l'usage de l'hôtelier. Ces affaires sont liquidées dans le sens des propositions faites.

Les délibérations sont ici suspendues à minuit.

## Séance du 13 novembre à 8 heures

### 4. Prix forfaitaires pour l'hiver.

M. le Directeur Dr Riessen renseigne sur l'état des travaux préparatoires pour la réalisation de l'action relative aux voyages à forfait. La liste établie par le Bureau central des 400 hôtels inscrits comme participant à cette action a été transmise dernièrement à l'Office national suisse du tourisme. Cet Office poursuit de tous côtés, au sujet du service d'adduction de la clientèle, des pourparlers qui sont en grande partie terminés. Des arrangements ont été conclus avec Paris, Bruxelles et les Pays-Bas pour la mise en marche de trains spéciaux et pour l'organisation de trains de voyages groupés. L'Angleterre s'en tient à son organisation et à ses prix particuliers. En Suisse, l'Office du tourisme est en rapport avec les chemins de fer secondaires et de montagne, en vue de la fixation des tarifs à introduire dans les prix forfaitaires.

Le Comité central examine en outre un rapport détaillé de l'Office du tourisme sur l'organisation du service d'adduction de la clientèle et sur la propagande dans les divers pays en faveur des voyages à forfait. Il est décidé d'agir auprès de la Direction de l'Office pour faire accélérer tous les préparatifs.

### 5. Ecole professionnelle.

Il y a quelques semaines, le Président de la Commission de l'Ecole professionnelle, M. Ch.-Fr. Buttica, a donné sa démission au Comité central, après une trentaine d'années d'activité à la tête de notre institut d'enseignement hôtelier. Pen-

## SPÉCIALITÉS

Jambon de régime en bte • Langue de bœuf en bte • Saucisses salées sans gorge • Gotha, Bergwürst, Plockwürst • Sutrani • genre salami suisse, sans ficelle

Vianams de premier choix

SUTER BOUCHERIE-CHARCUTERIE MONTREUX

NEUCHÂTEL CHATENAY la marque des bons hôtels...









**COINTREAU**

L. I. M. A. S. A. - 26, Rue Amat - Genève

**Leinen**  
immer von der  
**LEINENWEBEREI LANGENTHAL A. G. IN LANGENTHAL**

**Emmentalische Forellenzucht Stalden**  
im Emmenthal  
Telephon Konolfingen 21

Bezugsort der vorzüglichen  
**Porfionenforellen**  
lebend oder küchenfertig. Exakte Grösse. Prompte Lieferung.

**Ihr Hotel ist stets besetzt**

wenn Sie in Ihren Zimmern Waschtische mit fließendem temperiertem Wasser haben

**BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH**  
Aktien - Gesellschaft  
Fabrik sanitärer Einrichtungen

„Columbus“

**Votre hôtel sera toujours au complet**

les lavabos avec eau courante et tempérée sont installés dans toutes vos chambres

**BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH**  
Société Anonyme  
Fabrication d'appareils sanitaires

**CHAMPIONNAT**  
Automatisches Fussballspiel  
(2 bis 6 Personen). — Konkurrenzloser Preis. — Grosse Zahlungsverleichterungen.

Luxuriöse Aufmachung; schönes, grünes Tuch, Figuren aus bemaltem und geschnitztem Holz, alle sichtbaren Metallteile sind chromiert. Seine technische Konstruktion und seine ganz neue Auffassung übertreffen bei weitem alles, was bis heute gemacht wurde. Jedes Fussballspiel in Ausbeutung ist ein kleines gut plaziertes Vermögen.

long 142 cm.  
larg. 070 cm.

**CIDA S.A., 10, Avenue Léon Gaud, GENÈVE 46.876**  
VERTRETER FÜR DEN KANTON BASEL: M. GASSER, RIEHENRING 109, BASEL

**HACO GESELLSCHAFT A.G. GÜMLIGEN**

Jetzt hab' ich's was mir noch fehlte, dies ist die Würze für meine Feinschmecker

**Inserate lesen erwirkt vorteilhaftern Einkauf!**

Kommen Sie **Bickollektion**

Orientieren Sie sich über diese **Modersammlung** neuerlicher Drucke, raschen, bevor sie Ihren nächsten **Precept**-Auftrag vergeben

Geb. Holz A.G. Zürich  
Buch-Stein-Offen- und Kupferdruck  
Telephon 26 887

**Service in Schweizer Verpackung**

setzen Ihre Gäste voraus. Sie lieben es nicht den Zucker offen zu erhalten. Verlangen Sie daher Muster u. Offerte unserer bevorzugten 3er-Packung.

**ZUCKERMÜHLE RUPERSWIL A.G.**  
Fabriken in Ruppenwil bei Aarau und Eggen bei Romanshorn

**Bordeauxflaschen**

grün und weiss, 70 und 35 Zentiliter. Wein- und Likörflaschen in allen gebräuchlichen Formen. Lieferung von jedem Quantum in Leihflaschen.

**Glashütte Bülach A.G. in Bülach**  
Telephon Nr. 5 Illustrierte Preisliste

**„AKO“** das überbrotfene, garantiert chlorfreie Bleichschmittel

**Seifenmehl - Spezial und Seifennudeln**  
garant. reine Seife, liefert vorteilhaft

**Chemische- und Seifenfabrik Stalden in Konolfingen**

**National Registrier-Kassen**

**Occasionen** für alle Betriebe, mit Garantie.

Verkauf - Umtausch  
Miete - Reparaturen  
Papierrollen

Billigste Preise

**F. Ernst, Ing.**  
Aktiengesellschaft  
Zürich 3  
Weststrasse 50-52  
Teleph. 32.028/32.084

**Wenn der Direktor des Hotels**

den guten Eindruck seiner Gäste sichern will, serviert er **als Zutaten nur das Beste**

Die original und einzig echte

**Englische Worcestershire Sauce**  
stammt von  
**LEA & PERRINS**

**BOUCHONS Schlittler**

Gebr. Schlittler, Näfels

**EMYER**  
NUR ERST VON EYER  
GROSSE

**APÉRITIF Burgermeisterli**  
Spezialität seit 1815

**Bernina**

Schweizer Nähmaschine  
mit vielen praktischen Vorteilen

BRÜTSCH & CO., ST. GALLEN

**Zu verkaufen in Campione (Lugano)**  
modern eingerichtetes **Hotel**

Nähere Auskunft unter Chiffre O. F. 1087 Z an Orell Füssli-Annoncen, Zürich, Zürcherhof.

**Hotel-Restaurant**

à proximité gare, dans ville des bords du Léman, est à remettre. Ecr. offres sous chiffre P. 521-2 L. à Publicitas, Lausanne.

**Bâtiment avec bon café**

à vendre, à Aigle (Vaud). Situation centrale. Quartier des affaires. — S'adresser au notaire E. Dubuis, Aigle.

Insérer bringt Gewinn

**Zu vermieten auf 1. Januar 1936 in**

**ASCONA TAVERNA**  
Restaurant, American Bar, Dancing, Jahresbetrieb  
la Geschäft

Nähere Auskunft durch Chiffre A. A. 2105 bei der Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Superba**

**Matratzen**

bieten einen bisher unbekanntem Komfort. Es gibt keine Matratze, die diese feine und haltbare Innenfederung, praktische und elegante Polsterung der „Superba“ aufweist.

Fabrikanten und Patentinhaber  
**Steppdecken- u. Matratzenfabrik A.G. Büron (Luzern)**

**MODELL Nr. 254**

Der sehr bequeme Sessel aus massiv gebogenem Buchenholz, mit Rohrücken und Polstersitz. Ein gediegenes neues Modell. Er wurde bestellt für den Erfrischungsräum Globus, Basel

Horgen-Glarus Stühle sind beste Schweizerarbeit

**A-G MÖBELFABRIK HORGEN-GLARUS**  
in Horgen

Gegründet 1882 - Telephon Nr. 924 603

**Tassen-Unterlagssaugdeckchen**

verhindern das lästige Tropfen beim Trinken und schützen somit die Kleider der Gäste. Wir liefern diese Unterlagen in diversen Grössen und Ausführungen mit und ohne Druck. Verlangen Sie Musterofferte

**KOCH & UTINGER, CHUR**

**Gaffner, Ludwig & Co. Bern und Spiez**

**Hotel - Lieferungen**  
Geflügel, Fische, Wild, Konserven, Delikatessen, Kolonialwaren

**Kaffeerösterei, Gemüzmühle Lagerhäuser in Kehrsatz**